

PLAN VIGIPIRATE – ALERTE ATTENTAT

Les accueils de loisirs sont équipés de visiophones afin de permettre le maintien verrouillé en permanence des accès à ces sites, tout en rendant possible néanmoins, pour le confort des familles, des arrivées et départs des enfants au fil de l'eau, sur les horaires d'accueil des centres :

- **Matin à partir de 7h20**
- **Soir de 16h à 19h**
- **Mercredi de 7h30 à 9h et de 16h30 à 19h**
(à 11h30 et 13h lors d'inscription en ½ journée)

Dans ce cadre, vous voudrez bien vous signaler via ces dispositifs dès votre arrivée afin que l'équipe d'animation puisse accueillir ou raccompagner votre enfant au portail, tout en assurant un maintien fermé de celui-ci de manière permanente, hors la gestion de ces flux.

Vous remerciant pour votre parfaite collaboration à la mise en œuvre de ces mesures de sécurité.